

Fiche de poste: médiateurs de lutte anti-COVID

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de SARS-Cov 2 notamment au sein des établissements d'enseignement, **l'académie de Versailles recrute des médiateurs Lutte Anti-Covid sur tout son territoire (CDD).**

Sous la responsabilité d'un professionnel autorisé (biologiste, médecin, infirmier (mentionné dans l'article 25 de l'arrêté du 10 juillet 2020) et sous réserve d'avoir suivi une formation préalable « médiateur LAC », les médiateurs de lutte anti-COVID seront amenés à participer :

- A des opérations de dépistage collectif dans les établissements scolaires du premier et du second degré, ou au sein de structures publiques dédiées.
- A l'accueil des personnes, des élèves et l'explication du déroulement du test, le recueil et la saisie de l'information relative à la personne prise en charge
- Au prélèvement, l'analyse et la communication du résultat des tests rapides d'orientation diagnostique antigéniques nasopharyngés et des tests salivaires RT-PCR pour la détection du SARS-Cov 2
- A la délivrance de messages de sensibilisation portant sur les mesures de prévention et de promotion des gestes barrière, sur la conduite à tenir en fonction des résultats du test, l'information sur l'accompagnement sanitaire et social dont les personnes sont susceptibles de bénéficier, de promotion de la vaccination.
- Diverses tâches administratives liées aux opérations de lutte anti covid.
- S'ils ont suivi la formation « Contact tracing», la collecte des informations relatives aux contacts des personnes infectées, l'enregistrement des données permettant l'identification des personnes infectées et des personnes présentant un risque d'infection et la contribution à la réalisation d'enquêtes sanitaires

Profils recherchés personnes majeures, titulaires d'un diplôme niveau 4 du répertoire national des métiers et des certifications professionnelles (Bac et équivalent) ou de niveau 3 des filières sanitaires et sociales.

Qualités requises : confidentialité, écoute, discrétion, rigueur, bon relationnel, diplomatie, réactivité et faire preuve d'adaptation face au changement, aisance avec les outils de bureautique.

Conditions : CDD jusqu'au 31 décembre 2021, rémunération smic horaire

Début de la mission le plus tôt possible

35 heures par semaine

Astreintes WE possibles sur la base du volontariat en fonction des nécessités de service

Pour postuler : adresser un CV, une lettre de motivation par mail: ce.ia92.si@ac-versailles.fr